

La force des s@ges

Bulletin électronique mensuel de l'AQDR – mai 2015 — No 97

Le tour de l'actualité aînée en quelques clics

Affaire Eddy Savoie

Une victoire pour Mme Thériault-Martel et pour l'AQDR

L'AQDR applaudit le rejet de la demande d'appel de monsieur Eddie Savoie, propriétaire des Résidences Soleil. Cette décision permettra enfin l'aboutissement de la saga judiciaire opposant monsieur Savoie à madame Pierrette Thériault-Martel.

« Cette décision est une victoire pour la défense des droits des personnes âgées. En août dernier, le tribunal a condamné monsieur Savoie à verser 300 000 \$ en pénalités à la suite de sa poursuite bâillon contre madame Thériault-Martel. En rejetant cette demande d'appel, la Cour confirme le bien-fondé du précédent jugement et affirme haut et fort que les aînés doivent pouvoir faire valoir leurs droits sans être intimidés », a déclaré la présidente de l'AQDR nationale, madame Judith Gagnon.

Pierrette Thériault-Martel

Un combat marquant pour le mouvement des aînés

La décision d'Eddy Savoie de finalement verser la somme de 310 000 \$ à Pierrette Thériault-Martel met fin à une saga judiciaire de quatre ans. Un combat essentiel mené par une femme courageuse, estime Louis Plamondon, de l'Association québécoise de défense des retraités et préretraités (AQDR). Tout a commencé lors des visites que faisait Pierrette Thériault-Martel à sa mère, qui vivait au CHSLD Saint-Lambert-sur-le-Golf, premier CHSLD réalisé en partenariat public-privé (PPP). « J'allais voir ma

mère et elle n'était pas changée, elle était toujours souillée », raconte-t-elle en entrevue avec Anne-Marie Dussault.

L'infirmière retraitée constatait notamment que le nombre de préposés n'était souvent pas adéquat. « Ils ne peuvent pas y arriver, et c'est difficile pour les préposés. Tu as beau avoir le cœur de prendre soin de ces gens-là, c'était trop lourd », relate-t-elle.

« J'ai dénoncé, je suis passée par toute

SOMMAIRE

- Nouvelles de l'AQDR – P. 3
- Les comités nationaux vous informent – P. 5
- Santé – P.9
- Sur la place publique – P. 11
- Les trucs de Jean-Robert – P. 15
- Capsule philosophique – P. 17
- Humour – P. 18

la hiérarchie, j'ai fait l'infirmière de garde du plancher, je suis allée à la directrice des soins, je suis allée au commissaire aux plaintes, mais il n'y a rien qui changeait », ajoute-t-elle.

Voir la suite de [l'émission 24-60 avec Anne-Marie Dussault](#) où interviennent Mme Thériault-Martel et M. Louis Plamondon.

Voir aussi [La Presse](#).

Écouter l'émission [Le Protecteur](#) avec Stéphane Gendron pour les commentaires de Judith Gagnon [durée 11:38].



Mme Dussault, Mme Thériault-Martel et M. Plamondon.

Un budget qui trahit les aînés

par Judith Gagnon, présidente
et Jacques Fournier, responsable du dossier santé

Paru en libre opinion dans [Le Devoir](#) du 1^{er} avril.

L'Association québécoise pour la défense des droits des retraités (AQDR) estime que les mesures budgétaires proposées par le gouvernement font fi des besoins des préretraités et des retraités. Tout d'abord, l'AQDR considère que la croissance de 1,4% du budget de la santé est insuffisante pour rencontrer les besoins de la population et particulièrement des aînés en terme de soins de santé. Le régime sec qu'on impose à la santé va entraîner d'importantes baisses de services. On ne sait pas vraiment où les coupes vont se faire, mais on craint fortement que les aînés qui n'ont pas actuellement tous les services requis en fassent les frais.

Le gouvernement annonce 6,5 M\$ pour le soutien à la formation des préposées dans les entreprises d'économie sociale en aide domestique (EESAD). Si cette amélioration de la formation est souhaitable, il ne faudrait pas qu'elle témoigne d'une volonté du gouvernement de privatiser des services actuellement offerts par les auxiliaires familiales dans les CLSC alors que celles-ci ont déjà toutes les qualifications requises.

En bonifiant le crédit d'impôt pour les travailleurs d'expérience, le gouvernement semble apporter une mesure incitative intéressante pour maintenir les aînés en emploi. Cependant, cette mesure découle d'une vision restrictive du rôle des aînés où ces derniers doivent être maintenus le plus longtemps possible en emploi. Il ne faut pas oublier que les retraités sont souvent des proches aidants et que même s'ils ne travaillent plus, les aînés contribuent aussi à leur communauté par leur importante participation sociale.

... Parce que le gouvernement veut tarifier l'accès aux soins de santé.
... Parce que le gouvernement veut favoriser la privatisation des services publics.
... Parce que le gouvernement impose des mesures d'austérité qui appauvrissent la population.
... Parce que les organismes en défense collective des droits sont menacés.
... Etc.

L'AQDR Sherbrooke sera en grève le 1^{er} mai prochain et lors de cette journée, il n'y aura aucun « service » habituel de rendu (répondre au téléphone, renouveler une carte de membre, référer un retraité dans le bon organisme, recevoir une aînée qui a besoin d'aide, car les soins à domicile qu'elle recevait du CSSS ont été coupés... austérité oblige). Lors de cette journée, l'AQDR Sherbrooke organisera un déjeuner-causerie où les membres pourront discuter des coupures qui nous affectent toutes et tous et des mesures d'austérité imposées. Nous allons faire de l'éducation populaire autonome! Une action pourrait découler de cette rencontre.

Et si une personne aînée a besoin d'aide lors de cette journée?
Et que se passe-t-il des aînés vulnérables lors de cette journée?

Nous vous retournons ces questions :
Que se passe-t-il alors les samedis et dimanches?
Que se passe-t-il les jours fériés?
Que se passe-t-il le 25 décembre?

Choisir de privilégier les services aujourd'hui, c'est accepter que demain soit pire et que probablement nous choisirons encore de privilégier les services cette journée-là, ce qui empirera encore les choses, et cette boucle sera sans fin.

Choisir la grève le 1^{er} mai, c'est choisir de travailler pour un avenir meilleur!

C'est s'attaquer aux causes plutôt que de se concentrer sur ses effets!

Le message sur notre boîte vocale va référer les personnes au CSSS ou à leur député. Ce 1^{er} mai, c'est pour les personnes vulnérables, les retraités-es et préretraités-es, les personnes handicapées, les femmes et les enfants. Nous croyons à une société plus juste, à des services et soins de santé publics gratuits, accessibles à tous et de qualité, à des logements accessibles et abordables, à la sécurité des personnes aînées et vulnérables, au revenu décent, au transport public adapté, au respect des droits humains. Le 1^{er} mai, nous serons en grève!

L'AQDR Beauce-Etchemins présente
« Parole d'or, silence d'argent »
Une pièce de théâtre pour défaire un des mythes entourant la vieillesse

En avril et mai 2015, l'AQDR Beauce-Etchemins présente la pièce de théâtre « Parole d'or, silence d'argent », dont la distribution est constituée de personnes aînées.

La mise en scène est de Josette Labbé, artiste bien connue dans le milieu théâtral. L'œuvre, dans laquelle on souhaite défaire le mythe qui dit que vieillesse rime avec faiblesse, met en vedette Victoire, Rose-Aimée et Sylvio, trois personnes faisant partie de ce qu'il est convenu d'appeler l'âge d'or et qui acceptent de lever le voile sur un pan de leur réalité.

« Parole d'or, silence d'argent » s'adresse autant aux personnes aînées qu'à leurs familles et à leurs amis.

Lire la suite sur le site EnBeauce.com.

L'AQDR dans les médias



Entrevue de Judith Gagnon, présidente

Les bains « au noir »

Judith Gagnon présente la position de l'AQDR nationale sur le dossier des bains au noir dans une entrevue accordée à un Stéphane Gendron « enflammé ».

L'[entrevue complète](#) sur ADR TV [durée 10:52].

Les comités nationaux vous informent

**Une invitation du comité Habitat
et du comité organisateur du colloque**

Colloque de l'AQDR : Relever le défi des chutes à domicile

par Denise Pilon,
responsable du comité organisateur du colloque 2015

C'est sur le thème « Relever le défi des chutes à domicile » que l'AQDR nationale vous convie à sa 3^e édition du colloque d'automne, le **8 octobre 2015**, à l'Hôtel Gouverneur Place Dupuis, à Montréal.

L'AQDR nationale, fidèle à sa politique de soutien à ses membres, a cru important cette année, vu l'ampleur de la situation, de vous proposer une réflexion sur les causes et les conséquences des chutes chez la personne âgée et de vous offrir plusieurs pistes de prévention diminuant ainsi les facteurs de risque d'en être victime.

Il est connu qu'au Québec, un million d'aînés de 65 ans et plus vivent à domicile et que le tiers fera une chute au cours de l'année. Devant ce pénible constat, le comité organisateur, préoccupé par les lourdes conséquences de ce fléau, s'est donné comme mandat d'approfondir la thématique et de vous proposer ce qui suit : des conférenciers hautement professionnels traitant de sujets complémentaires au problème.

Ayant comme invitée d'honneur **Mme Régine Laurent**, présidente de la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ) et comme animatrice **Mme Françoise Guénette**, journaliste indépendante, les thèmes et conférenciers seront les suivants :

Les chutes chez les aînés : conséquence ou symptôme d'un problème sous-jacent?

Dr Catherine Gagnon, médecin de famille à l'Hôpital Jeffrey Hale, professeur clinique à Université Laval et co-auteure du programme MARCHE

L'intervention du coroner suite aux chutes fatales

Me Catherine Rudel-Tessier, coroner en chef par intérim, bureau de Montréal

La chute accidentelle chez les aînés : un défi aux multiples facettes

Me Hélène Guay, LL.M., avocate en pratique privée spécialisée en droit de la santé et des aînés

L'importance de la nutrition chez la personne âgée

M. Michel Sanscartier, Dt.P., M.Sc., Cert. Gér., coordonnateur de la nutrition clinique à l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal et chargé de cours à l'Université de Montréal

La prévention des chutes... mythe ou réalité?

Mme Johanne Filiatrault, erg., Ph. D., professeure agrégée à l'École de réadaptation de l'Université de Montréal et chercheuse au Centre de recherche de l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal

L'environnement domiciliaire : place à l'amélioration

M. Ernesto Morales, Ph. D., architecte, professeur au Département de réadaptation, École de réadaptation de la Faculté de médecine de l'Université Laval, chercheur au Centre interdisciplinaire de recherche en réadaptation et intégration sociale (CIRRIIS)

Précisons que des informations supplémentaires ainsi que les formulaires d'inscription seront accessibles dans le prochain numéro de La Force des s@ges ainsi que sur le site Internet de l'AQDR nationale dès le 1^{er} juin 2015.

Les places étant limitées, il serait souhaitable de répondre rapidement à notre invitation. Les coûts seront de 85 \$ pour les membres de l'AQDR et les représentants du mouvement communautaire et de 135 \$ pour l'admission générale.

Merci à l'avance, de l'intérêt que vous porterez envers cet événement et au plaisir de vous y rencontrer le 8 octobre 2015.

Fusions

Une soirée intéressante au Centre St-Pierre

(J.F.) Soirée captivante le 23 mars, organisée par l'ASSE (l'association étudiante la plus militante) au sujet de la santé, au Centre St-Pierre, à Montréal. A ma connaissance, c'était la première fois que l'ASSE organisait un événement public **au sujet de la santé**. Un bel élargissement de ses engagements, dans le contexte de la lutte contre l'austérité. Panelistes : l'écrivain et philosophe Alain Denault (drôle et percutant) sur la fiscalité et les paradis fiscaux, Marie-Claude Goulet (claire et précise) de Médecins québécois pour un régime public, Jacques Benoit (drôle et articulé) de la Coalition solidarité santé et Samuel Elie Lesage de l'ASSE sur la nouvelle gestion publique. Un seul bémol : il restait bien des chaises vides dans la salle... On peut lire ici [la version intégrale](#) de l'intervention substantielle de Jacques Benoit.

Samuel Elie Lesage et Jacques Benoit.



La réforme Barrette, ou comment réduire le système public de santé et de services sociaux au profit du privé

Le 1er avril 2015 entre en vigueur le Projet de loi 10 modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé. Pour la Coalition solidarité santé, avec l'application du PL 10, débute la plus grande entreprise de privatisation du système public de santé et de services sociaux québécois.

La Coalition explique que dans le nouveau réseau public, les décisions seront prises très loin des réalités du terrain et des particularités populationnelles. Les membres des nouveaux conseils d'administration des établissements regroupés en immenses CISSS ou CIUSSS seront nommés par le ministre, avec une majorité de membres indépendants. La Coalition solidarité santé voit dans cette gouvernance les intentions non avouées de privatisation du ministre et de son gouvernement. « Le mémoire de l'Institut sur la gouvernance des organismes privés et publics (IGOPP) a dit que ce système de gestion en était un d'entreprise privée et qu'il faudra former les nouveaux dirigeants en conséquence », rappelle Jacques Benoit, coordonnateur de la Coalition.

La suite sur le [site de la Coalition](#).

Sondage: la réforme sur l'accès aux soins de santé ne convainc pas

Un sondage SOM mené à propos de quelques sujets d'actualité du Québec conclut qu'à peine 22 % des répondants ont confiance que la réforme du système de santé du ministre Gaétan Barette améliorera l'accès aux soins de santé. Le sondage réalisé pour Cogeco Nouvelles précise que les plus pessimistes se retrouvent parmi les femmes, à 71 %, de même que chez ceux dont la langue maternelle est le français. Par ailleurs, le sondage révèle que les avis sont très partagés quant à l'obligation des médecins à voir plus de patients, car 52 % des répondants sont en accord et 48 % ne le sont pas. La suite dans [La Presse](#).

Déçu, le DG Claude Charland prend sa retraite du réseau de la santé

VICTORIAVILLE. À 56 ans, après y avoir mené une carrière de 30 ans, Claude Charland a décidé de retraiter du réseau de la santé, lui qui dirigeait le Centre de santé et de services sociaux d'Arthabaska-et-de-L'Érable (CSSSAE) jusqu'à sa dissolution le 31 mars. On pourrait résumer en quelques mots la raison de sa décision. Il a estimé qu'il n'y avait pas de place pour un gestionnaire de son type dans la mégastructure qu'est le Centre intégré universitaire de la santé et des services sociaux (CIUSSS) de la Mauricie et du Centre-du-Québec. M. Charland en a fait l'annonce mercredi matin devant des représentants du conseil d'administration de l'établissement, des fondations et des membres du personnel.

La suite dans [La Nouvelle](#).



L'ÉTAT PAIERA PRÈS DE 50 % DE LA FACTURE POUR L'INSTALLATION DE GICLEURS

Le deuxième budget Leitaio sera serré, mais il y aura de la place pour au moins une nouvelle mesure. Québec annoncera qu'il assumera un peu moins de 50 % de la facture de l'installation de gicleurs dans les résidences pour personnes âgées, a appris La Presse.

Cette facture est salée : entre 220 et 260 millions, estime le gouvernement Couillard. En vertu du programme qui sera dévoilé dans le budget demain, l'État en paiera près de la moitié, selon une source sûre. Le programme vise à aider les propriétaires de résidence à se conformer à une nouvelle réglementation.

Québec a en effet présenté le mois dernier un projet de règlement rendant obligatoire l'installation de gicleurs dans les résidences pour aînés, à l'exception des plus petites. Il accorde un délai de cinq ans aux résidences pour s'y conformer.

La suite sur [La Presse](#).



Réseau de la santé: des «super cadres» mieux payés

Il y en aura moins, mais ils seront mieux payés. Bien mieux payés. Le Conseil des ministres a adopté mercredi dernier la grille des salaires des nouveaux «super patrons» du réseau de la santé. En gros, en cette période d'austérité, ils bénéficieront d'une augmentation de 10% en moyenne par rapport aux anciens PDG

des agences régionales. Dans certains cas, ce sera même beaucoup plus - on atteint 34% pour un PDG. La Presse a obtenu la grille de rémunération adoptée la semaine dernière, qui devrait être rendue publique dans quelques jours. Plusieurs facteurs viennent appuyer cette augmentation générale.

D'abord, les nouveaux PDG auront plus d'un établissement sous leur responsabilité. Les 182 directeurs d'établissement, auxquels s'ajoutaient les 16 patrons d'agence, pour un total de 198 cadres supérieurs, tombent à 34 «super cadres», une économie annuelle de 130 millions, soit plus de la moitié des 220 millions que devraient livrer, après deux ans, les réformes prévues par la loi 10.

La suite dans [La Presse](#).



La loi 10 abolira 1300 cadres dans l'ensemble du réseau. Les nouveaux salaires ont été établis sur cinq classes, qui tiennent compte du nombre d'employés à gérer et de l'ampleur du nouveau budget.

Photo : François Roy, archives La Presse.

Des quotas « gonflés » pour un financement plus élevé

Pour obtenir davantage de financement, les établissements de santé « gonflent » leurs statistiques et font de la « productivité créative », dénonce l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS). Les chiffres sur lesquels se base le gouvernement pour distribuer l'argent seraient donc complètement faussés à la base.

« Ça ébranle le fondement même du système, car tout repose sur les statistiques, mais ces statistiques sont plus ou moins fiables, c'est donc tout le système qui s'écroule », constate Stephen Léger, vice-président à l'APTS en entrevue au Devoir. Ces statistiques, ce sont des codes qui permettent de classer les interventions cliniques effectuées par les professionnels de la santé. Chaque activité possède son code, ce qui permet de savoir combien de patients ont été vus, combien de traitements et de soins ont été prodigués, combien de temps a été consacré à la lecture d'un dossier et ainsi de suite.

La suite dans [Le Devoir](#).

Des médecins dénoncent la loi du silence

Pour des raisons politiques, la direction du centre de santé et de services sociaux (CSSS) Jardins-Roussillon en Montérégie a refusé à ses médecins de se faire accompagner par des journalistes pour témoigner de leur pratique. Une décision qui témoigne du climat « d'insécurité » dans le réseau depuis l'arrivée du ministre Gaétan Barrette, estime l'ex-ministre Claude Castonguay. Dans la foulée du projet de loi 20, qui veut obliger les médecins à suivre davantage de patients, des médecins du CSSS Jardins-Roussillon ont proposé à des journalistes de les accompagner dans leur pratique quotidienne pour témoigner de la nature de leur travail.

La suite dans [Le Devoir](#).

Autour des soins, une nouvelle éthique féministe

L'éthique du « care », parfois traduite par éthique du soin, du souci, de la sollicitude, de l'attention, place au coeur du projet politique et social le lien humain, la préservation de l'environnement et des espèces, la prise en compte des vulnérabilités. Un constat la fonde : pour que certains parviennent à réaliser l'idéal occidental de l'individu libre, entrepreneur et volontaire, sur lequel repose l'édifice idéologique et économique néolibéral, il faut que d'autres, dans l'ombre, garantissent l'entretien des conditions matérielles de cette réussite. Par les soins prodigués aux enfants, aux malades, aux personnes âgées ; le souci pour l'alimentation, la santé et l'hygiène ; l'entretien des lieux de vie et de travail, ils libèrent et autorisent l'efficacité de ceux qui produisent les richesses.

Or, cette nouvelle éthique montre qu'un seul de ces aspects du fonctionnement social est valorisé tandis que l'autre, considéré comme subsidiaire, est faiblement salarié, non déclaré ou non rémunéré et réservé à des tranches de population elles-mêmes considérées comme subsidiaires : femmes et hommes immigrés de couleur. Le projet de cette nouvelle éthique est de faire reconnaître et de revaloriser le caractère essentiel des activités de « soins » pour la préservation et la croissance du monde humain.

La suite de cette libre opinion dans [Le Devoir](#).



Pour que certains réalisent l'idéal occidental de l'individu libre, entrepreneur et volontaire, il faut que d'autres, dans l'ombre, entretiennent les conditions matérielles de cette réussite.

Photo: John Moore Agence France-Press

Retraite anticipée des infirmières : le calcul de la FIQ est-il juste?

Épreuve des faits - Selon la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ), une infirmière qui a 58 ans avec 31 ans de service perdrait 9000 \$ par année avec l'adoption des nouvelles règles du régime de retraite des employés de l'État. Est-ce vrai?

Vérification faite : c'est vrai.

En fait, la FIQ applique à la lettre les propositions gouvernementales. D'abord, la rente annuelle d'une infirmière de 58 ans qui gagne en moyenne 66 859 \$ serait calculée sur ses 8 meilleures années au lieu de 5. Selon la FIQ, cela réduirait la rente annuelle de 812 \$ pour se chiffrer à 40 640 \$.

Ensuite, en repoussant l'âge de la retraite de 60 à 62 ans, la pénalité pour une infirmière qui prend sa retraite à 58 ans serait de 4 ans, au lieu de 2.

La suite sur [Radio-Canada](#).



Sur la place publique **Le leurre des retraites**

À première vue, rien dans les chiffres de jeudi ne semble justifier les propos alarmistes sur les régimes de retraite des employés de l'État. Ni ne peut expliquer l'offensive du gouvernement pour les réduire. Le président du Conseil du trésor, Martin Coiteux, soutient que ces régimes sont «très vulnérables» parce qu'à la merci des rendements boursiers. Il plaide aussi que l'allongement de l'espérance de vie fait qu'il y a de moins en moins de cotisants pour le nombre de retraités. Cela n'est pas faux, mais des nuances s'imposent. Les prévisions tiennent compte des nouvelles tables de mortalité.

La suite de cette analyse dans [Le Soleil](#).

L'épicerie en ligne de plus en plus populaire



Depuis quelques années déjà, c'est au tour de l'épicerie d'envahir l'espace virtuel. Le service, principalement offert par Sobeys/IGA, devrait croître dans un avenir rapproché, surtout que du côté des Québécois, sept internautes sur dix ont effectué au moins un achat en ligne en 2013. Tout récemment, la compagnie Sobeys a procédé à la mise en ligne d'une nouvelle version de son site pour commander sur Internet.

La suite dans [Le Courrier Sud](#).

Fin de la livraison du courrier : l'UMQ demande un moratoire

L'Union des municipalités du Québec (UMQ), qui demande au gouvernement du Canada de mettre en place un moratoire sur l'installation des boîtes postales communautaires, sollicite l'appui de Saguenay. Le regroupement a écrit à la Ville pour lui demander d'endosser sa démarche et lui a envoyé un modèle de résolution pouvant être acheminée à la ministre responsable, Lisa Raitt, au PDG de Postes Canada, Deepak Chopra, ainsi qu'au député du NPD Dany Morin.

La suite dans [Le Quotidien](#).

Éloge du militantisme

Ça me perturbe un peu. Alors que des mobilisations syndicales, étudiantes et citoyennes se mettent en branle, je vois des gens s'élever contre le simple fait qu'elles existent. J'écris une chronique sur le mouvement étudiant, je reçois des « Pourquoi ils ne se contentent pas d'étudier? ». Je regarde le courrier des lecteurs, je lis des choses comme « On devrait interdire à ceux qui manifestent de faire leurs examens ». J'ouvre la radio, j'entends dire « Cette année, ça va prendre l'armée ». Le simple fait de s'exprimer et d'user des libertés fondamentales qui nous ont sortis du Moyen-Âge serait désormais assimilable à un crime séditieux. Les gens en veulent aux jeunes qui se mobilisent de refuser d'être aussi malheureux qu'eux.

La suite de ce blogue dans le [Journal de Montréal](#).



Photo : Simon Clark /Journal de Québec

Le bénévolat, générateur de bonheur

Vous êtes plutôt occupé-e-s et n'avez pas beaucoup de temps à consacrer à d'éventuelles activités extra-professionnelles ? Selon une recherche menée par Romualdo Ramos, figurez-vous que nous pourrions devenir plus heureux-x-ses en consacrant un peu de notre temps à des activités bénévoles. L'étude de Ramos, parue dans le *Journal of Occupational and Environmental Medicine* en février dernier, observe les liens entre le bénévolat et notre santé générale. Son équipe a interrogé 746 travailleurs suisses, via un questionnaire en ligne, sur leur vie professionnelle, leur vie personnelle, leurs éventuelles activités bénévoles, leurs sentiments de bien-être ou de stress... Les résultats de la recherche semblent indiquer que les bénévoles sont plus heureux que les autres, et ont un meilleur équilibre entre vie personnelle et professionnelle.

La suite dans la [revue Madmoizelle](#).

La bienveillance envers les étudiants

Depuis quelques semaines, j'entreprends pour mon travail des recherches sur les mouvements sociaux dans le monde. J'ai découvert que, de tout temps, ce sont les étudiants qui ont, par leur prise de parole publique, éclairés les travers de leur société. Mai 68 ou l'opposition à la guerre du Vietnam sont les plus connus de ces mouvements étudiants. La postérité a jugé leurs actions avec beaucoup d'admiration et a estimé qu'ils avaient eu le courage de porter leurs convictions sur la place publique. Pendant que je mène cette recherche, j'écoute et je lis nos commentateurs médiatiques qui réagissent à la grève étudiante déclenchée ici la semaine dernière. Et je me demande pourquoi notre époque a si peu de bienveillance à l'égard de ses étudiants. C'est plutôt avec agacement ou mépris qu'on a accueilli l'annonce de la grève et les manifestations.

La suite de cette chronique dans [Métro](#).

Compilation des conséquences des mesures d'austérité 2014-2015

L'austérité caractérise les finances et les services publics depuis quelques plusieurs années au Québec. Les coupes et les compressions ont été appliquées tous azimut et il ne se trouve pas de secteur ou de région qui n'aient été affecté de près ou de loin par des mesures d'austérité. Cette compilation rassemble par domaine les coupes budgétaires générales ou spécifiques rapportées durant l'exercice 2014-2015.

La suite sur le [site de l'IRIS](#).

Non, les Québécois ne sont pas en faveur des coupes dans les services

En 1954, Darrell Huff, un journaliste et auteur américain (décédé en 2001), publiait un livre de vulgarisation intitulé *How to Lie with Statistics*, littéralement : comment mentir avec les statistiques. Le livre fut un grand succès aux États-Unis, rendant accessible au commun la science complexe des statistiques. Il compte aujourd'hui encore parmi les meilleures ventes de livres



traitant de statistiques, et il fait même partie des lectures obligatoires de certains programmes universitaires en gestion ou de MBA. Comme l'indique le titre, l'auteur montre et explique diagrammes et exemples à l'appui, comment il est facile et courant de manipuler les chiffres et les données afin de leur faire dire un peu tout et n'importe quoi. Il nous arme ainsi des outils de base nous permettant de porter un regard critique sur les résultats qu'on nous expose, aussi éloquentes et convaincants soient-ils.

La suite de ce blogue sur [Huffington Post](#).



Vers la reconnaissance d'un statut légal pour les proches aidants

Un [rapport conjoint](#) de l'Institut de planification des soins et du Regroupement des aidantes et aidants naturels de Montréal, 128 pp. (Source : Denise Pilon.)

Les trucs de Jean-Robert

Petit truc ergonomique pour faciliter la routine de tous les jours

par Jean-Robert Thibault, Ph. D.

À bon escient, les gouvernements ont introduit, au cours des années, des règles dans la commercialisation de certains produits pour protéger les enfants contre des accidents prévisibles. La contrepartie de ceci est que ces pratiques louables ont provoqué des contraintes de différents ordres pour les personnes âgées.

Le présent article cible deux modes de mise en marché qui présentent une mauvaise ergonomie pour les personnes âgées.

Cas des capsules de médicaments



L'ouverture des capsules de médicaments est rendue possible par l'alignement du couvercle de la capsule avec un repère triangulaire sur la capsule à proximité du couvercle (Figure A). Pour de nombreuses personnes, dont ma mère, à cause d'une vision vacillante, c'était un tracas quotidien. Les deux repères sont translucides. Pour les personnes affublées d'arthrite, d'ostéo-arthrite ou d'arthrose, ce dispositif présente assurément une contrainte souvent sévère. Bien sûr, on protège les jeunes enfants par ce stratagème, mais chez les personnes âgées, on leur impose une situation pénible et inutile.

J'ai longtemps réfléchi à ce problème et j'en suis venu, à l'aide d'un simple marqueur permanent, à résoudre une bonne partie de la contrainte. L'objectif ici est de mettre en place un repère visuel plus facile à décoder comparativement aux deux régions triangulaires sur les capsules. Il s'agit donc, une seule fois, d'aligner les deux repères en plastique sur les capsules puis, un peu à l'écart, de tracer une marque partant du bouchon de la capsule incluant le col de la capsule (Figure B).



La personne en perte d'autonomie peut se faire aider pour cette démarche unique. Cette bande noire est facile à repérer sous un éclairage faible et, si on a à consommer un médicament la nuit, on n'est pas aveuglé par le plastique réfléchissant l'éclairage. Personnellement, j'applique cette stratégie pour mes médicaments et me félicite chaque fois que j'ai à ouvrir de telles capsules. On constate facilement qu'on met moins de temps à aligner les deux traits noirs que de repérer les deux triangles

translucides diffus.

Lors de la prochaine chronique, je vous indiquerai une méthode pour facilement venir à bout d'autres contenants qui imposent leurs contraintes.

A l'agenda

Une activité de formation sur les droits des proches aidants

Le 17 mai 2015. Objectifs : faire un état des lieux sur la situation légale des proches aidants et exposer diverses opinions sur le sujet. Colloque organisé par l'Institut de planification des soins.
Tous les détails sur [ce site](#).



Faut-il résister aux politiques inacceptables du gouvernement Couillard ?

par Jacques Fournier
AQDR St-Michel

Résister aux politiques destructrices du gouvernement Couillard, est-ce utile ? De nombreuses personnes croient que non, que l'adversaire, que le système est trop fort. Il faut distinguer deux aspects, le philosophique et le politique.

Au plan **philosophique**, il faut résister, même si c'est inutile. Même si nos gestes semblent absurdes. Il faut résister pour pratiquer notre liberté. Le dramaturge tchécoslovaque Vaclav Havel, quand il résistait en 1977, à l'époque de la fameuse Charte 77, ne voyait pas le bout du tunnel. Il résistait quand même. Par hygiène, pour sa santé mentale, pour combattre l'absurdité. Sans espoir. Désespérément, comme le préconise le philosophe français André Comte-Sponville. Même si l'échelle semble différente entre les résistants contre l'oppression soviétique et nos résistants québécois contemporains, au plan philosophique, la question est la même. On ne parle pas ici des moyens, mais du principe de la résistance.

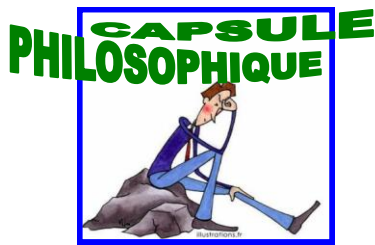
Au plan **politique**, il faut résister même si cela *semble* inutile. Car on ne sait jamais. On ne sait pas quand une masse critique de résistants sera atteinte. Quand l'équilibre sera rompu. Quand les changements arriveront. Il faut résister au cas où notre résistance porterait fruit. Il ne faut pas être pressés ou impatients. Au printemps, tôt ou tard, la débâcle survient. Il faut résister avec espoir.

Dans tous les cas, il faut résister à la pensée unique. Comme Thoreau, Jean Moulin, Gandhi, Mandela et tant d'autres.

P.S. Texte personnel inspiré par une série de quatre soirées sur l'histoire de la résistance, animées par le professeur Éric Dussault, Ph.D., dans le cadre des Belles soirées de l'Université de Montréal.



Jean Moulin, résistant français



Hegel : l'histoire a-t-elle un sens ?

par Jacques Fournier

(Note de l'auteur : essai de vulgarisation d'un sujet philosophique difficile) Le philosophe allemand G.W. Friedrich Hegel (1770-1831) a probablement été le premier à dire que l'histoire a un sens. Mais que voulait-il dire exactement ? Hegel est un auteur ardu, complexe,

difficile à lire. Pour mieux connaître sa pensée, j'ai assisté -- ou plutôt participé car les échanges entre le prof et les 19 étudiants furent riches -- à un stimulant cours d'une durée totale de 7 h 30 sur Hegel donné par le professeur François-Michel Denis à [Éducation 3e âge du Collège Maisonneuve](#). Je vais tenter, non pas de résumer le cours, mais de dire ce que j'en ai retenu, ou ce qui m'a frappé ou étonné, en intégrant dans le texte quelques compléments issus de lectures antérieures et ultérieures.

Hegel a voulu systématiser la philosophie. Il a voulu comprendre rien de moins que l'absolu. Pour lui, l'esprit est **en devenir**.

L'histoire marque globalement un progrès, depuis les Grecs, en passant par les Romains, Napoléon et cela, jusqu'à aujourd'hui. Mais les progrès ne vont pas sans reculs. Le retour de la violence est toujours possible. Pour Hegel, les guerres ne sont pas nécessairement négatives. Le rôle de la violence n'est pas que négatif.

« Il faut regarder avec l'oeil de la raison qui pénètre la superficie de choses et transperce l'apparence bariolée des événements ».

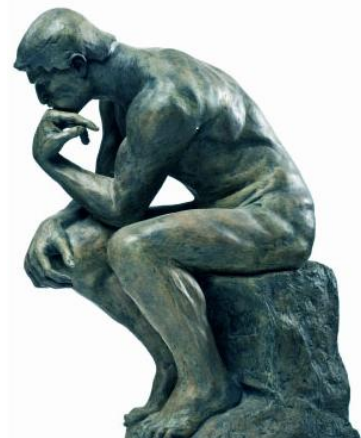
Le réel n'est pas, il devient. Penser, c'est minimalement nier le réel. La pensée est la négation de ce qui est immédiatement devant nous. L'humain transforme ce qui est devant lui. Thèse, antithèse, synthèse. L'humanité progresse en niant ce qui lui est donné.

La nécessité est un *moment* qui se transforme en un *moment* de la liberté. L'acte libre est un dépassement de la nécessité. **Penser, entre autres, c'est se rendre disponible à la démonstration faite par l'autre.** La vérité vient de la découverte du raisonnement, valorisé par les Grecs.

La liberté apparaît **avec l'esprit**. La **volonté d'agir** et la liberté sont équivalentes. La capacité de lier ensemble la nécessité et la capacité d'agir constituent la liberté.

La liberté est l'ultime mode d'être. Tout être humain aura accès à la possibilité de se réaliser dans la dignité. La liberté n'est pas dans la nature car la nature est sujette à la contingence (la possibilité que quelque chose arrive ou non : rien n'est nécessaire). L'hégélianisme interprète la longue histoire de l'humanité comme ayant un sens : c'est la **liberté** de l'homme progressant étape par étape.

La suite dans les [chroniques de Jacques](#).





Je ne bois jamais à outrance, je ne sais même pas où c'est.

L'ouverture d'esprit n'est pas une fracture du crâne !

Je n'ai jamais abusé de l'alcool, il a toujours été consentant.

Si vous parlez à Dieu, vous êtes croyant... S'il vous répond, vous êtes schizophrène.

Un jour, j'irai vivre en Théorie, car en Théorie tout se passe bien.

La médecine du travail est la preuve que le travail est bien une maladie !

La pression, il vaut mieux la boire que la subir.

Saint-Bernard

Une très belle femme se ballade avec deux chiens de montagne énormes et magnifiques. Un petit garçon passe par là, s'arrête net devant ses chiens, la bouche ouverte, reste en admiration pendant un long moment devant les animaux. La dame lui demande :

- Tu veux caresser mes saint-bernard ?

Le petit garçon lui répond :

- Oui, je veux bien, mais moi, c'est Jules, pas Bernard !

LA FORCE DES S@GES – Bulletin électronique de l'AQDR

Rédactrice en chef par intérim :

Lyne Baillargeon

Responsable section Santé et services sociaux :

Jacques Fournier

Révision :

Pauline Robert

Mise en page :

Gilles Boucher

Responsabilité : comité Communications de l'AQDR

Les textes n'engagent que leurs auteurs et reflètent la richesse de nos débats.

Numéro de juin 2015

Envoyez vos textes avant le 15 mai

À : fds@aqdr.org



AQDR

AQDR nationale

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE
DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES
ET PRÉRETRAITÉES